



**Mémoire pour les consultations prébudgétaires
en prévision du budget fédéral de 2024**

Présenté par : Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada)

Août 2023

Principales recommandations pour le gouvernement fédéral

1. Adopter une politique fiscale et budgétaire avisée

- Adopter une gestion budgétaire prudente et responsable qui fixe des cibles fermes de réduction du déficit et un échéancier précis quant au rétablissement de l'équilibre budgétaire
- Adopter une approche fondée sur des principes en matière de politiques et d'administration fiscales

2. Lutter contre le blanchiment d'argent et les crimes financiers

- Renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent en instaurant un cadre national de dénonciation des infractions et de protection des dénonciateurs

3. Bâtir une économie propre et innovatrice

- Affecter des crédits suffisants à l'atteinte des objectifs et des cibles de la Stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques
- Poursuivre la mise en œuvre de deux priorités annoncées dans le budget de 2023 : la présentation d'un plan concret visant à accroître l'efficacité des processus d'évaluation d'impact et de délivrance de permis, et l'élaboration d'une approche générale des contrats sur différence pour le carbone
- Établir un comité du Cabinet pour déployer une approche proactive mobilisant l'ensemble de l'appareil gouvernemental au chapitre de l'intelligence artificielle (IA) et d'autres technologies émergentes

4. Soutenir la normalisation indépendante au Canada

- Devenir un partenaire du financement de la nouvelle entité indépendante de normalisation proposée au Canada
- Soutenir le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID), vecteur de l'adoption du nouveau référentiel mondial publié par l'International Sustainability Standards Board (ISSB)

Introduction

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est heureuse de présenter au gouvernement fédéral ses recommandations pour le budget de 2024. Forte de plus de 220 000 membres au Canada et à l'étranger, CPA Canada est l'une des plus grandes organisations comptables nationales au monde. Elle a notamment pour mission d'agir dans l'intérêt public et de contribuer au développement économique et social.

Nous présentons ci-après quatre recommandations prébudgétaires dont l'adoption serait, à notre avis, avantageuse pour la société et l'économie.

Adopter une politique fiscale et budgétaire avisée

Adopter une gestion budgétaire prudente et responsable qui fixe des cibles fermes de réduction du déficit et un échéancier précis quant au rétablissement de l'équilibre budgétaire

Nous savons qu'un contexte économique difficile peut entraîner de nombreuses dépenses. Nous estimons malgré tout que le gouvernement doit se concentrer sur ses grandes priorités et prendre des décisions difficiles en conséquence.

Nous sommes également d'avis que le point d'ancrage budgétaire actuel (qui vise à réduire le ratio de la dette fédérale au PIB à moyen terme) a légitimé des cibles trop souples au chapitre du déficit et que le solde budgétaire du pays s'est détérioré. Dans le [budget fédéral de 2023](#), le gouvernement a annoncé de nouvelles dépenses se chiffrant à 70 milliards de dollars tout en abandonnant la promesse du retour à un excédent en 2027-2028, publiée l'an dernier dans l'[Énoncé économique de l'automne de 2022](#).

Or, pour une troisième année consécutive, le [Fonds monétaire international](#) a recommandé au Canada d'adopter des contraintes budgétaires plus rigoureuses, dont un seuil pour la dette publique, et de resserrer sa discipline budgétaire.

En outre, selon un récent [sondage CPA Canada Tendances conjoncturelles](#), à peine 12 % des dirigeants d'entreprise interrogés estimaient que les dépenses prévues au budget fédéral de 2023 témoignaient d'une gestion budgétaire responsable. Quant au retour à l'équilibre budgétaire, les répondants étaient les plus nombreux à souhaiter sa réalisation d'ici trois ans (38 %) ou d'ici trois à cinq ans (30 %).

Adopter une approche fondée sur des principes en matière de politiques et d'administration fiscales

CPA Canada demeure convaincue qu'un examen exhaustif du système fiscal, mené par un groupe d'experts indépendants, est essentiel pour favoriser l'expansion économique à long terme. Nous soulignons [l'engagement pris par le gouvernement de l'Ontario dans son budget de 2023, qui entend examiner le régime fiscal de la province](#) en priorisant la compétitivité, l'équité, l'efficacité et la croissance à long terme. Nous demandons au gouvernement fédéral de s'engager sur la même voie.

D'ici là, nous recommandons fortement au gouvernement de suivre une approche fondée sur des principes en matière de politiques et d'administration fiscales, une approche qui a sa raison d'être et incarne une vision, au-delà des orientations politiques et d'une optique de commodité. La simplicité,

l'équité, l'efficacité et la compétitivité comptent parmi les principes fondamentaux d'un système fiscal judicieux.

CPA Canada continue à recevoir des commentaires de ses membres et d'autres professionnels de la fiscalité qui signalent que le système fiscal fait l'objet de nombreux changements rapides, importants et complexes. Une telle évolution, qui suscite de grandes difficultés, vient alourdir les contraintes réglementaires et les obligations de conformité, qui constituent un fardeau déjà excessif pour les particuliers, les entreprises et les fiscalistes. Par exemple, bien que la taxe sur les logements sous-utilisés vise les personnes non résidentes et non canadiennes, de nombreux Canadiens devront désormais produire une déclaration pour chaque immeuble résidentiel dont ils sont propriétaires, sous peine d'une lourde pénalité. De même, depuis juin 2023, le fardeau de conformité des contribuables, de leurs conseillers et d'autres parties s'est considérablement alourdi, puisqu'il faut désormais fournir à l'Agence du revenu du Canada (ARC) des renseignements plus détaillés sur le recours à certaines stratégies de planification fiscale et sur certaines opérations. Par ailleurs, le plan du gouvernement, qui souhaite assujettir les entreprises étrangères et canadiennes à sa propre taxe sur les services numériques (TSN), de nature provisoire, avant que l'OCDE n'ait mis au point ses propres mesures, soulève de graves problèmes : la décision accroît les incertitudes, les coûts et le fardeau pour les entreprises, et risque de freiner les échanges commerciaux.

CPA Canada sait bien que l'ARC doit disposer en temps opportun de renseignements exhaustifs et pertinents, et elle appuie les démarches du gouvernement visant à renforcer l'intégrité du système fiscal. Il est toutefois essentiel que la politique fiscale repose sur un juste équilibre, de façon à éviter de faire porter aux particuliers et aux entreprises un fardeau et des coûts indus, et de les exposer à d'autres conséquences imprévues.

Lutter contre le blanchiment d'argent et les crimes financiers

Renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent en instaurant un cadre national de dénonciation des infractions et de protection des dénonciateurs

Bien que le gouvernement fédéral ait pris des mesures sur de nombreux fronts, d'autres améliorations stratégiques renforceraient l'efficacité de la lutte contre le blanchiment d'argent.

Comparativement aux autres pays, le Canada n'a pas encore mis adéquatement l'accent sur l'importance de la dénonciation des infractions et de la protection des dénonciateurs dans la lutte contre les crimes financiers et pour favoriser le signalement d'autres situations irrégulières. En ce qui concerne le régime fédéral de lutte contre le blanchiment d'argent, un problème majeur doit être résolu : la protection fédérale ne s'applique pas dans le cadre des poursuites au civil, sur le plan provincial, pour le signalement des infractions. En outre, des récompenses pour la dénonciation doivent être envisagées afin que les membres du public, y compris les employés du secteur privé, soient protégés contre les risques auxquels ils s'exposent en faisant ce qui est juste.

Des ressorts territoriaux d'importance, comme les États-Unis, l'Union européenne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois sur la protection des dénonciateurs qui viennent étayer, entre autres, leurs régimes de lutte contre le blanchiment d'argent. En revanche, le cadre en vigueur au Canada comporte des lacunes, qui minent l'efficacité des dispositions prises par les administrations fédérale et provinciales pour lutter contre le blanchiment d'argent.

Rappelons que les membres du G20 entendent mettre en œuvre des dispositions exhaustives et efficaces pour protéger les dénonciateurs dans les secteurs public et privé. Dans ce contexte, CPA Canada voit mal comment le Canada pourrait renforcer les dispositifs actuels sans établir de cadre national de protection ni prévoir de récompenses pour ceux qui constatent et signalent des situations irrégulières, y compris des cas de blanchiment d'argent.

Bâtir une économie propre et innovatrice

Affecter des crédits suffisants à l'atteinte des objectifs et des cibles de la Stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques

CPA Canada appuie la Stratégie nationale d'adaptation du Canada et le plan d'action connexe, mis au point récemment. Ces initiatives cruciales permettront de prioriser et de mieux coordonner les mesures d'adaptation climatique entre les différentes administrations et de renforcer la résilience du Canada devant les répercussions des changements climatiques.

Cependant, la réalisation des buts, objectifs et cibles énoncés dans la stratégie supposera un financement supplémentaire de l'adaptation, au cours des prochaines années. Nous avons mentionné au début du présent mémoire la nécessité d'établir des priorités et de maintenir une discipline budgétaire. Or, l'adaptation du pays, de la population et de l'économie aux changements climatiques doit faire partie des grandes priorités.

Poursuivre la mise en œuvre de deux priorités annoncées dans le budget de 2023 : la présentation d'un plan concret visant à accroître l'efficacité des processus d'évaluation d'impact et de délivrance de permis, et l'élaboration d'une approche générale des contrats sur différence pour le carbone

Les incertitudes quant aux politiques demeurent une entrave considérable aux investissements d'envergure à long terme que doivent pourtant faire les entreprises afin d'amener les industries à réduire leurs émissions de carbone. Les annonces dans le budget de 2023 visant à éliminer l'incertitude relative à l'évaluation de projets de ressources naturelles et à l'avenir de la tarification du carbone sont des mesures judicieuses pour accroître la compétitivité. Le gouvernement doit cependant les mettre en œuvre rapidement, à défaut de quoi nous risquons de voir d'importants investissements se faire ailleurs qu'au Canada.

Établir un comité du Cabinet pour déployer une approche proactive mobilisant l'ensemble de l'appareil gouvernemental au chapitre de l'intelligence artificielle (IA) et d'autres technologies émergentes

Les bouleversements technologiques qui découlent de l'IA et d'autres technologies émergentes s'accompagnent, au même titre que les changements climatiques, de défis à relever et de possibilités à saisir, tant pour l'économie que pour la société. Et tout comme les changements climatiques, ces bouleversements doivent faire l'objet d'une approche globale.

Trop souvent, les enjeux technologiques sont cloisonnés et abordés indépendamment par les différents ministères. Pour réaliser pleinement les visées ambitieuses de la *Charte canadienne du numérique*, divers ministères doivent mettre en œuvre un éventail de politiques qui faciliteront la réalisation d'objectifs multiples. La création d'un comité du Cabinet sur les technologies faciliterait la planification

et la collaboration interministérielle en vue de mieux tirer parti des possibilités qu'offrent les technologies, et, aussi, de réduire les risques. Compte tenu de l'évolution rapide de l'IA et de ses répercussions à grande échelle, nous estimons que l'établissement d'un système fiable de reddition des comptes à ce chapitre doit constituer une priorité.

Soutenir la normalisation indépendante au Canada

Devenir un partenaire du financement de la nouvelle entité indépendante de normalisation proposée au Canada

Dans un cadre où les entités sont assujetties à un référentiel de comptabilité, de certification et d'information sur la durabilité rigoureux, tous les intéressés sont mieux renseignés sur la performance des organisations et sur les risques en jeu, facteurs qui influent en définitive sur le bien-être de la population dans son ensemble. Un tel référentiel constitue donc un bien public.

Pour préserver l'intégrité du processus de normalisation dans un contexte où les attentes changent et se multiplient, le Comité d'examen indépendant de la normalisation au Canada a recommandé la création d'une entité indépendante de normalisation. Une telle entité engloberait le Conseil des normes comptables, le Conseil des normes d'audit et de certification, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public et le nouveau Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité. Le Comité d'examen indépendant de la normalisation a également recommandé l'adoption d'un modèle de financement équilibré afin de renforcer l'indépendance du processus de normalisation.

Le gouvernement du Canada devrait soutenir la création et la viabilité de cette entité indépendante en devenant un partenaire de son financement.

Soutenir le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID), vecteur de l'adoption du nouveau référentiel mondial publié par l'International Sustainability Standards Board (ISSB)

L'ISSB a publié ses deux premières normes d'information sur la durabilité : la première énonce les obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité, et la deuxième contient les dispositions relatives à la mise en évidence et à l'évaluation des possibilités et des risques liés aux changements climatiques ainsi qu'à la présentation d'informations à leur sujet.

Bien que leur application soit à l'heure actuelle facultative, les normes de l'ISSB permettent aux investisseurs, aux actionnaires et à d'autres parties prenantes d'obtenir les informations qu'ils réclament. Elles viennent également réduire la confusion qu'occasionne la coexistence de différentes normes sur le marché et améliorer la comparabilité des informations fournies. Nous encourageons donc le gouvernement à soutenir les travaux du CCNID.

CPA Canada est heureuse de pouvoir présenter ses commentaires au Comité permanent des finances de la Chambre des communes relativement à la consultation prébudgétaire en vue du dépôt du prochain budget fédéral.